

LA LETTRE DE L'UPP@

Journal électronique externe de l'UPPA
A consulter sur place.

Version en ligne sur le site internet :

<http://www.univ-pau.fr/newsletter>

Abonnement gratuit en ligne.



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Lettre de l'UPP@ n°33 - 18 juin 2012

[Cette lettre n'est pas lisible ? Accédez à sa version en ligne](#) | [Envoyer à un contact](#)

LETTRE DE L'UPP@ - N°33 - 18 JUIN 2012



- [Inscriptions 2012/2013 à l'UPPA](#)
- [Certificat et diplôme interdisciplinaire de culture hispanique et juridique](#)
- [Résultats enquête logement étudiant : trois quarts des étudiants de l'UPPA n'habitent plus chez leurs parents](#)
- [L'Entrepreneuriat : une voie d'insertion professionnelle à part entière](#)

ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES, SPORT

PAU - ESPAGNOL : [stages professionnels transfrontaliers en licence d'espagnol et en master enseignement-espagnol](#)

[...] Ces stages en Espagne proposés aux étudiants privilégient la mise en place de dispositifs d'expérience professionnelle. Outre l'insertion professionnelle que ce parcours favorisera, il stimulera une pratique de la langue « en situation » pour parfaire la formation linguistique des étudiants. [...]

PAU - SET : [un doctorant en géographie accompagne le projet de création d'une réserve internationale de Ciel Étoilé](#)

[...] Le laboratoire Société environnement territoire (SET) de l'UPPA, l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie de l'Université Paul Sabatier et la Régie du Pic du Midi se sont associés dans une convention CIFRE pour porter le projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) autour de l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre. [...]

PAU - Ecologie humaine : [réunion de présentation du certificat international, le 27 juin 2012](#)

[...] À la fois diplôme d'université et certificat international, délivré sous le sceaux conjoint de douze universités internationales, la formation dispensée insiste sur la relation homme-environnement et sur la nécessaire transdisciplinarité que requiert toute méthode pédagogique. [...]

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

PAU - IPREM : [congrès Spectr'Atom 2012, du 19 au 21 juin 2012](#)

[...] Ce congrès s'adresse à un très large éventail d'utilisateurs de la spectrométrie atomique, du technicien au responsable de laboratoire. Il a également pour ambition de favoriser les

échanges entre collègues francophones européens, africains et canadiens. [...]

INFORMATIQUE : [Certificat Informatique et Internet \(C2i\) niveau 1 : un atout fort pour maîtriser le monde numérique](#)

[...] Le certificat s'adresse à toute personne (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) désirent utiliser des outils numériques et bureautiques devenus indispensables dans la vie quotidienne et professionnelle. [...]

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

PAU/BAYONNE - IAE : [apprentissage et emploi, un bilan positif après 3 promotions pour le master DAF](#)

[...] L'apprentissage est une véritable filière de formation du succès menant à l'emploi. En 2010, 70% des apprentis ont un poste de cadre en adéquation avec leur formation, moins de 6 mois après avoir validé leur master. En 2011, 75% ont un CDD ou CDI dont 50% dans leur entreprise d'accueil. [...]

PAU- DROIT : [collaboration entre la Chambre régionale des huissiers de justice et le CRAJ de l'UPPA](#)

[...] L'alliance de la science et de l'expérience pour l'excellence d'une profession : tel est l'objectif poursuivi par les deux partenaires et acteurs du monde juridique, le CRAJ et la Chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la Cour d'appel de Pau. [...]

AGENDA DE LA QUINZAINE

- Soutenance de [thèses](#) et/ou [HDR](#) du 18 juin au 30 juin 2012

LA LETTRE DE L'UPP@ - Lettre d'information externe de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - Directeur de publication : Mohamed Amara - Rédacteur en chef : Véronique Duchange - Secrétariat de publication : Laurence Gadeau - Webmaster : Emilie Montméjean - Crédit photos UPPA

Ont également participé à ce numéro : Jean-François Ceci, Camille Chamard, Lionel Dupuy, Krassimira Lacoustète, Virginie Larribau-Terneyre, Jean-Jacques Leilmouland, Nadia Mekouar-Hertzberg, Gisèle Mendy Bilek, Valérie Mengelatte, Hugues Paucot, Pascale Peyraga, Maryse Raffestin, Dolores Thion.

Prochaine parution prévue le lundi 10 septembre 2012.

[Abonnement](#) | [Désabonnement](#) | [Archives](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Inscriptions 2012/2013 à l'UPPA

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

La première période d'inscriptions à l'université de Pau et des Pays de l'Adour se déroulera courant juillet 2012, après les résultats du baccalauréat.

Une deuxième période d'inscriptions débutera fin août, début septembre.

CAMPUS DE PAU :

- **UFR droit, économie, gestion** : du 9 au 24 juillet 2012, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h,
- **UFR sciences et techniques** : du 5 au 20 juillet 2012, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- **UFR lettres, langues et sciences humaines** : du 9 au 20 juillet 2012, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h,
- **IUT des Pays de l'Adour** :
 - 1ère année DUT et licences professionnelles : du 5 au 17 juillet 2012.

CAMPUS DE LA CÔTE BASQUE :

- **UFR pluridisciplinaire de Bayonne** : du 11 au 20 juillet 2012, de 9h à 16h sans interruption,
- **UFR sciences et techniques d'Anglet** : du 9 au 27 juillet 2012, de 9h à 16h sans interruption,
- **IUT de Bayonne/Pays basque** :
 - 1ère année DUT et licences professionnelles : du 9 au 27 juillet 2012.

Pour une première inscription, une seule et même procédure en quatre temps :

- 1) téléchargement du dossier d'inscription sur le site internet,
- 2) prise d'un rendez-vous auprès de la scolarité concernée,
- 3) préparation du dossier,
- 4) enregistrement de l'inscription auprès de la scolarité le jour du rendez-vous.

L'ensemble de la procédure est en ligne sur notre site, rubrique "[Inscription](#)".

A noter : un point accueil, installé à la Maison de l'étudiant de Pau, regroupera différents services de l'université dédiés aux étudiants :

- carte étudiante AQUIPASS,
- service des sports,
- service culturel,
- bibliothèques,
- médecine préventive étudiante,

ainsi que :

- le CLOUS (logement, restauration...),
- les mutuelles étudiantes (LMDE, Vittavi),
- IDÉLIS, le réseau de transport local (bus, vélo, voiture),
- la caisse d'allocations familiales - CAF.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

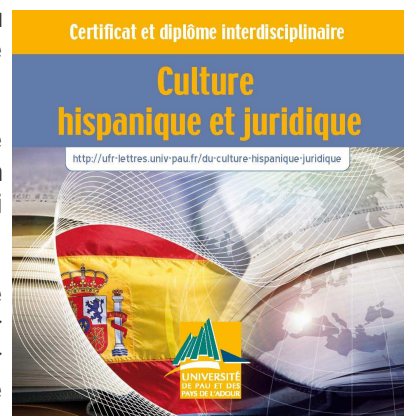
Certificat et diplôme interdisciplinaire de culture hispanique et juridique

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le certificat et le diplôme interdisciplinaire de culture hispanique et juridique résulte d'une réflexion commune menée entre des enseignants-chercheurs de l'UFR droit, économie gestion, du département d'études ibériques et ibéro-américaines et du master recherche langues romanes.

Elle a pour origine une préoccupation suscitée par l'actualité qui peut être formulée en ces termes : comment concevoir de nouvelles offres de formation pour leurs étudiants palois, à même de leur ouvrir des perspectives d'emploi induites par une situation géographique et linguistique particulière et privilégiée ?

Le certificat et le diplôme interdisciplinaire de culture hispanique et juridique entend répondre aux besoins d'un large secteur professionnel souhaitant recruter des collaborateurs présentant un profil d'excellents généralistes ayant à leur acquis, soit une solide formation de juristes accompagnée d'une sérieuse formation en langue et civilisation espagnoles, soit une solide formation d'hispanistes assortie d'une substantielle formation juridique.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- pour les hispanistes et spécialistes en sciences humaines ayant un très bon niveau d'espagnol, de civilisation et de culture espagnoles : acquisition d'une culture juridique de base mais opérationnelle dans le marché du travail.
- pour les juristes : acquisition d'une formation solide en langue, culture et civilisation espagnoles.
- pour l'ensemble : acquisition des outils de communication spécialisée en espagnol et en français.

FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Les diplômés pourront occuper des postes de cadres moyens et supérieurs dans des services ayant trait à la médiation, à la communication, à la traduction, aux relations internationales (institutions, fondations, banques, tourisme, services de communications, de traduction, de ressources humaines...) et aux professions libérales.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Résultats enquête logement étudiant : trois quarts des étudiants de l'UPPA n'habitent plus chez leurs parents

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Une enquête par sondage sur le logement des étudiants a été menée en décembre 2011 par les étudiants du master "Chargé d'études économiques et de marché", pour le campus de Pau, et par les étudiants de 3ème année de licence économie-gestion de Bayonne, pour le campus Côte basque. Cette enquête a été menée dans le cadre de leurs enseignements sur la méthodologie des enquêtes statistiques avec, pour l'analyse des résultats, l'appui de l'option statistique de la licence économie-gestion 3ème année de Pau.

Un échantillon de 1321 réponses exploitables a été ainsi constitué. Sur cet échantillon, **la proportion d'étudiants vivant hors de la cellule familiale, les « décohabitants », est de 75%**. C'est nettement supérieur à la moyenne française mesurée dans l'enquête nationale de l'Observatoire de la Vie Etudiante (67%) et typique d'une région moins urbanisée que les grandes métropoles universitaires françaises. Une enquête similaire réalisée en région parisienne à l'université de Cergy-Pontoise, par exemple, montre des proportions exactement inverses, avec $\frac{3}{4}$ d'étudiants vivant chez leurs parents.

La décohabitation s'observe même chez les étudiants les plus jeunes : 65% des étudiants de licence 1ère année ont déjà quitté le foyer familial.

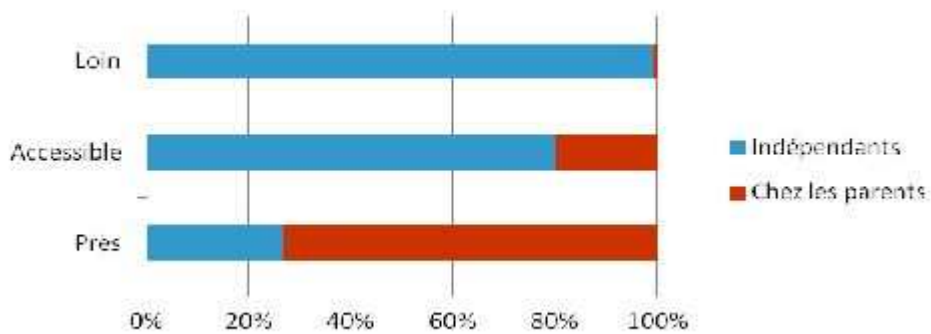
Le premier facteur explicatif est l'éloignement du domicile parental. Pour les étudiants du bassin de recrutement de l'UPPA, la distance aux sites de formation est souvent trop élevée pour permettre de faire le trajet tous les jours : décohabiter est alors une nécessité qui s'impose aux parents comme aux enfants et modifie de façon radicale les conditions de vie et d'études.

L'insuffisance des transports en commun aggrave la situation. Si on considère le temps de trajet et non la distance, on observe que, tout comme en Île de France, le domicile parental est à plus de 45 mn du lieu d'études pour environ la moitié des étudiants de licence et master. Mais, dans cette situation d'éloignement l'étudiant de l'UPPA, privé de transport en commun, n'a d'autre choix que de prendre sa voiture. Perte de temps, perte d'argent, cette solution s'avère finalement moins praticable qu'un logement indépendant sur le lieu d'études.

Car par ailleurs les conditions de location sont relativement propices à l'émancipation : par comparaison aux grandes villes universitaires, Pau dispose d'un parc immobilier de qualité et plutôt bon marché (loyer médian : 343€ par étudiant). Même sur la côte basque les prix des locations étudiantes (400€ par étudiant) restent inférieurs à la plupart des villes universitaires. La question financière suffirait ainsi à expliquer le fort taux de décohabitation à l'UPPA : dans un grand centre urbain, une heure de trajet pour se rendre à la fac revient bien moins cher qu'un loyer, mais ce n'est certainement pas le cas pour un étudiant du sud aquitain ! De plus, l'accès au logement est plus aisé : 20% seulement des étudiants décohabitants indiquent avoir eu des difficultés à trouver un logement, contre 30% en moyenne nationale et 50% en région parisienne.

L'éloignement du domicile parental est cause de décohabitation forcée. Mais lorsque les parents résident près ou à distance raisonnable du campus, pourquoi décide-t-on de quitter le foyer familial ?

Décohabitation et éloignement du domicile parental



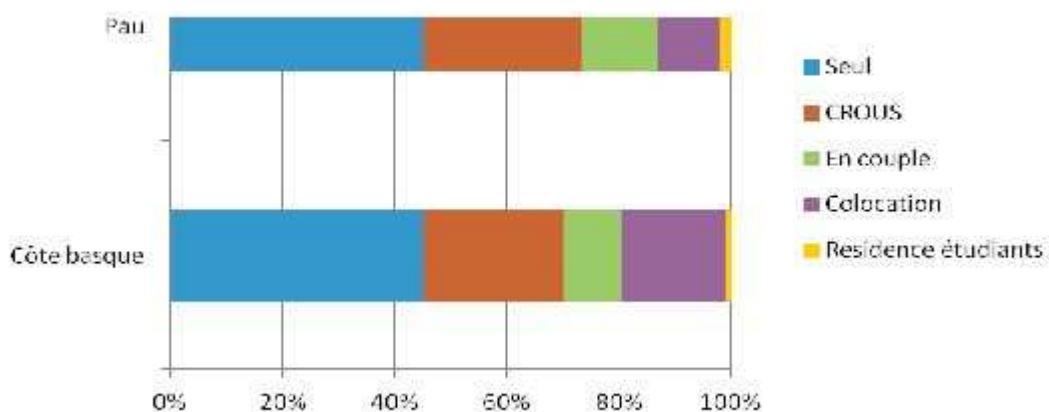
Pour mesurer la distance, une codification très sommaire a été retenue. Elle s'appuie sur les zonages d'études de l'INSEE. Très grossièrement, « près » signifie « à moins de 30 km » du campus, et « accessible » correspond à moins de 50/60 km.

En dehors de la distance, trois critères influent de façon significative sur la décohabitation :

1. le campus, avec une nette tendance des étudiants de la côte basque à rester plus longtemps chez leurs parents, toutes choses égales par ailleurs. Les loyers, plus chers qu'à Pau, contribuent sans doute à retenir ces étudiants dans leur famille.
2. le fait d'être boursier, qui favorise l'émancipation,
3. l'âge. L'émancipation est progressive, mais un palier est franchi à 20 ans. La décohabitation dite « de voisinage », celle des étudiants dont les parents habitent à proximité de leur lieu d'étude, concerne 22% des étudiants de moins de 20 ans et passe à 31% pour les 20 ans et plus.

Le désir d'indépendance est difficile à concrétiser lorsque les parents vivent à proximité du campus et un tiers des étudiants indiquent clairement ne pas vivre chez leurs parents par choix.

Lorsqu'ils quittent le foyer familial, les étudiants habitent le plus souvent seuls dans un appartement loué, ou en résidence universitaire. Cependant, comme ailleurs, la colocation s'est fortement développée à l'UPPA : ces « ménages sans famille » atteignent un niveau comparable à la moyenne nationale.



Le parc de résidences universitaires semble mieux adapté aux besoins que dans d'autres régions puisque selon les résultats de notre échantillon, 15% des étudiants de l'UPPA résident dans des logements du CROUS, contre 7% seulement au niveau national. Ces étudiants se disent moyennement satisfaits de leur hébergement, même si les appréciations

sont meilleures que la moyenne nationale sur presque tous les critères.

Lorsqu'ils choisissent de prendre leur envol en quittant le domicile familial alors qu'ils n'y sont pas forcés par l'éloignement, les étudiants deviennent réellement indépendants de la cellule familiale : 40% des décohabitants dont les parents sont « près » ne vont jamais ou très rarement dormir le week-end dans leur famille. A l'inverse, les deux-tiers de ceux dont le domicile est « accessible » rentrent chez eux tous les week-ends. Les contingences matérielles ne sont pas absentes de cet attachement puisque 93% des étudiants qui rentrent tous les week-ends en profite pour laver (faire laver ?) leur linge.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

L'Entrepreneuriat : une voie d'insertion professionnelle à part entière

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Du 2 au 9 juillet 2012, pour la deuxième année consécutive, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'UPPA propose à ses doctorants de suivre un séminaire de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Tout au long de ce séminaire, les doctorants vont suivre un processus en cinq phases leur permettant de faire preuve de méthode dans la mise au point d'un projet de création d'entreprise :

- trouver et protéger l'idée,
- créer une activité viable,
- mettre au point le modèle de développement d'une activité,
- développer la vision stratégique (plan à 3 ou 5 ans),
- définir le plan d'affaires (rédaction de la stratégie juridico-financière).



La première édition de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination des doctorants, qui s'est tenue en juillet 2011, a rencontré un franc succès. Une quinzaine de doctorants a ainsi pu suivre les 40h de sensibilisation offrant un cadre théorique et des mises en situation concrètes. Durant une semaine, des intervenants spécialisés ont animé les différentes séances de formation et des témoignages de jeunes créateurs sont venus illustrer chaque demi-journée. Ce séminaire s'est clôturé par la soutenance en groupe du projet de création d'entreprise. Chaque groupe était constitué de quatre doctorants issus de disciplines complémentaires. Les échanges se sont poursuivis autour d'un cocktail convivial regroupant l'ensemble des participants et des intervenants.

Ces modules de sensibilisation se déroulent dans le cadre des activités du pôle Entrepreneuriat Campus Aquitaine (ECA) auquel participe activement l'UPPA. Ce service, cofinancé par l'Etat et le Conseil régional d'Aquitaine, s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Aquitaine qui souhaitent s'informer, se former ou se spécialiser dans le domaine de la création-reprise d'entreprise.

Ainsi, dans le but de promouvoir l'envie d'entreprendre, ECA permet à chacun d'accéder à des outils de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise. De plus, la mobilisation d'un réseau de référents au sein de chaque établissement et la collaboration de professionnels du conseil en création-reprise permettent aux étudiants de disposer d'un guichet dédié à l'information et à l'orientation dans leur parcours d'entrepreneur.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants au processus entrepreneurial, l'UPPA, accompagnée par l'ECA, organise des séminaires adaptés en fonction des diplômes (licence, master et doctorat). Ces formations mettent les étudiants en situation d'entreprendre et les aident à comprendre les enjeux de l'entrepreneuriat en leur montrant que cette voie est tout à fait envisageable. Une formule adaptée aux étudiants de licence a déjà été proposée au premier semestre 2011 sur les campus de la côte basque et sera également reconduite l'an prochain.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - Espagnol : stages professionnels transfrontaliers en licence d'espagnol et en master enseignement-espagnol

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

A la rentrée 2012-2013, le département d'études ibériques et ibéro-américaines ouvre un nouveau parcours aux étudiants de licence : le parcours « Stage professionnel transfrontalier ». Ces stages en Espagne, proposés aux étudiants de 3ème année de licence, privilégient la mise en place de dispositifs d'expérience professionnelle. Outre l'insertion professionnelle que ce parcours favorisera, il stimulera une pratique de la langue « en situation », ce qui ne pourra que parfaire la formation linguistique des étudiants.



Le stage se déroulera au semestre 5, de septembre à décembre (1er semestre de la licence 3ème année), la convention de stage devant être établie dès le début du mois de juillet. Il sera, bien sûr, évalué et donnera lieu à l'obtention d'ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) au même titre que les autres UE (unités d'enseignement) constitutives du diplôme de la licence d'espagnol. Une bourse de stage est prévue pour les étudiants désireux de suivre ce parcours.

Les étudiants qui se destinent à ce parcours sont invités à prendre contact avec le secrétariat du département (espagnol@univ-pau.fr). Ils pourront compter sur l'appui logistique du SCUIO-IP et de la cellule des stages de l'UPPA : ces instances les orienteront vers les structures espagnoles susceptibles de répondre à leur projet. Ce parcours s'inscrivant dans la dynamique transfrontalière du projet d'établissement de l'UPPA, les stages se dérouleront prioritairement dans les communautés autonomes espagnoles d'Aragon et de Navarre.

Un dispositif semblable de mise en situation professionnelle en Espagne sera proposé aux étudiants du master « Métiers de l'enseignement - espagnol » de première année, dans le cadre des stages qui jalonnent cette formation. L'accord, qui devrait être finalisé en septembre 2012, permettra aux étudiants de master 1ère année de compléter le stage de PRAC (stage de pratique accompagnée) par deux semaines d'observation dans des classes d'enseignement secondaire en Navarre. Ils pourront ainsi mettre en regard deux systèmes et deux pratiques d'enseignement européen.

Ce stage en Espagne des étudiants palois s'appuiera sur les structures de stages mises en place par le master d'enseignement secondaire de l'UPNA (Universidad Pública de Navarra), les étudiants espagnols venant, quant à eux, effectuer une partie de leur formation à l'UPPA.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - SET : un doctorant en géographie accompagne le projet de création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le laboratoire Société environnement territoire (SET) de l'UPPA, l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie de l'Université Paul Sabatier de Toulouse et la Régie du Pic du Midi se sont associés dans une convention CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) pour porter le projet de **Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) autour de l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre**.

Les zones de protection autour des observatoires astronomiques (ZPOA) ont pour but de préserver un accès visuel et instrumental à la voûte céleste à des fins scientifiques. Depuis les années 1990, d'autres types de zones protégées, encore méconnues, ont émergé : **les parcs et réserves de ciel étoilé**. On y considère « la lumière des étoiles » comme un patrimoine à dimension universelle dont la protection et la mise en valeur peuvent notamment permettre le développement local de différentes formes de tourisme (scientifique, culturel ou de nature) qui se veulent aussi durables.

C'est dans ce contexte qu'est né un projet de création d'une Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) autour de l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre, officialisé en 2009 par l'association *PIRENE* (Pic du Midi – Réserve de Nuits Étoilées).

La RICE amène la prise en compte d'un changement d'échelle dans le développement des activités scientifiques et touristiques du Pic du Midi qui s'étaient concentrées jusqu'alors sur la plate-forme de l'observatoire, donc sur un seul site.

Ce changement d'échelle modifie en profondeur la façon d'envisager la place du Pic du Midi dans la gestion, le développement et l'aménagement des territoires qui seront couverts par le nouvel espace protégé que va constituer la RICE. Il offre aussi l'opportunité aux acteurs de ces territoires (collectivités locales, Parc national des Pyrénées, centres de formation universitaires) de se repositionner sur des activités scientifiques et économiques nouvelles et innovantes (techniques de métrologie et de monitoring de la pollution lumineuse, analyse des impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité, tourisme scientifique et de nature en lien avec l'astronomie) en engageant des actions à plusieurs dividendes : renforcement de l'attractivité du territoire, diversification géographique et saisonnière des activités touristiques, maîtrise des dépenses en énergie des collectivités locales par la conversion des éclairages.

Considérés comme une véritable "ressource territoriale", la protection et la mise en valeur du ciel étoilé peuvent devenir un élément clé du développement durable des territoires de cette partie des Pyrénées.

Pour appuyer le projet porté par l'association *PIRENE* et fournir des éléments d'analyse stratégique de ce potentiel de développement, une convention CIFRE a été signée entre les laboratoires SET UMR CNRS 5603 (Pau), l'IRAP UMR CNRS 5277 (Toulouse) et la Régie du Pic du Midi (EPIC chargée du développement touristique de la plate-forme du Pic du Midi de Bigorre). Le dispositif CIFRE subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un ou des laboratoires publics. Bruno Charlier, maître de conférences au laboratoire SET de l'UPPA a largement œuvré à la mise en place de cette



convention qui permet à Nicolas Bourgeois de réaliser sa thèse. Sa mission est de développer une réflexion sur les enjeux de la protection du ciel étoilé en tant qu'outil de développement durable des territoires mais aussi de participer à la mise place du projet.

Partenaires :

- Parc national du Mont Mégantic au Québec (1ère réserve internationale de ciel étoilé),
- Centre d'observation de l'Univers du Parc Astronomique de Montsec en Espagne,
- Parc Naturel Régional du Quercy,
- Conseil Général des Hautes-Pyrénées,
- Parc National des Pyrénées (qui a demandé à intégrer sa zone cœur au périmètre de la future réserve internationale de ciel étoilé).

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - Ecologie humaine : réunion de présentation du certificat international, le 27 juin 2012

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le CIEH - Certificat international d'écologie humaine - organise une **réunion de présentation de la formation** (déroulement, finalité, philosophie, modalités d'inscription) **le mercredi 27 juin 2012, de 14h à 17h**, à l'UFR lettres, langues, sciences humaines, salle 109.

À la fois diplôme d'université - D.U.- (accessible aux titulaires d'une licence, quelle qu'elle soit, ou par validation des acquis professionnels) et Certificat international, délivré sous le sceau conjoint de douze universités internationales, la formation dispensée insiste sur la relation homme-environnement et sur la nécessaire transdisciplinarité que requiert toute méthode pédagogique.



Cette formation, dispensée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour depuis 1990, a ainsi pour ambition de proposer une écologie des disciplines. Il s'agit d'une formation complémentaire en sciences humaines et sociales qui permet de relier les savoirs spécialisés dans les sciences dites dures et dans les sciences de l'homme et de la société.

Les deux années sont composées de conférences-débats ou de séminaires d'une demi-journée (le mercredi après-midi, de 14h à 17h).

En deuxième année, il est possible de rédiger un mémoire, sur un thème de son choix, à condition de l'envisager dans une perspective transdisciplinaire.

Plus d'informations sur le site du CIEH : <http://web.univ-pau.fr/RECHERCHE/CIEH/>

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - IPREM : congrès "Spectr'Atom 2012", du 19 au 21 juin 2012

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

La Société Chimique de France, la Société Canadienne des Sciences Analytiques et de Spectroscopie, et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour organisent, du 19 au 21 juin 2012, au Palais Beaumont, le congrès ***Spectr'Atom 2012***.



Après le succès rencontré par les précédentes éditions, le but de *Spectr'Atom 2012*, reste plus que jamais de pérenniser le forum d'échange élaboré lors des précédentes éditions au sein de la Communauté Francophone de la Spectrométrie Atomique, et de contribuer au développement des différents secteurs de cette discipline analytique.

Cette manifestation attend **près de 250 participants** présentant un très large éventail d'utilisateurs de la spectrométrie atomique, du technicien à l'ingénieur.

Comme l'ensemble des sciences analytiques, la spectrométrie atomique a beaucoup évolué au cours de ces dernières années. Ces développements touchent tous les secteurs de cette discipline et concernent tout autant la spectrométrie d'absorption, de fluorescence ou d'émission atomique, que la fluorescence X, ou les applications spécifiques de la spectrométrie de masse à plasma induit. Ces améliorations permettent de parfaire les connaissances dans de nombreux domaines scientifiques : étude des matériaux, processus biologiques et géochimiques, études de la spéciation des éléments traces, surveillance de l'environnement, analyse d'ultra-traces.

Parallèlement, les techniques de préparation des échantillons ont également beaucoup progressé ; de même, les différents modes d'introduction des échantillons dans les instruments qui permettent aujourd'hui une plus grande souplesse d'utilisation et décuplent les possibilités analytiques.

Toutes ces approches sont maintenant de plus en plus fortement associées à une maîtrise de la qualité de l'analyse, qui inclut, entre autres, la validation des méthodes et la prise en compte de notion de métrologie, en particulier pour le calcul des incertitudes.

Cependant, malgré une expertise importante au sein de la communauté francophone, on ne peut que constater un déficit de communication. Le but des congrès *Spectr'Atom* est donc de mettre en place un forum d'échanges destiné à recréer une communauté francophone de la spectrométrie atomique et de contribuer au développement des différents secteurs de cette discipline analytique dans les pays de langue française.

Une fois encore organisé intégralement en français, ce congrès s'adresse donc à un très large éventail d'utilisateurs de la spectrométrie atomique, du technicien au responsable de laboratoire. Il a également pour ambition de favoriser les échanges entre collègues francophones européens, africains et canadiens.

Contact : contact@spectratom.com

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Informatique : Certificat Informatique et Internet (C2i) niveau 1 : un atout fort pour maîtriser le monde numérique

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le C2i niveau 1 a été instauré par le Ministère de l'enseignement supérieur depuis 2003 dans l'objectif de :

- "permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques,
- pouvoir établir qu'ils maîtrisent des compétences qui les aideront à s'insérer dans le monde des activités professionnelles à la fin de leur cursus." (source : <http://www.c2i.education.fr>)



PUBLIC VISÉ

Le certificat s'adresse à toute personne (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) désirant utiliser des outils numériques et bureautiques devenus indispensables dans la vie quotidienne et professionnelle.

Le CRATICE coordonne, à l'UPPA, sur tous les campus, la formation et l'examen du C2i pour :

- les étudiants, en lien avec les composantes,
- les personnels de l'université, en lien avec la DRH,
- les salariés et les demandeurs d'emploi, en lien avec la [FOR-CO](#).

POURQUOI AVOIR LE C2I NIVEAU 1 ?

- Etre à l'aise dans la pratique de l'ordinateur et d'Internet
- Maîtriser les Environnements Numériques de Travail (ENT) et les outils de travail collaboratif
- Savoir rechercher et utiliser des ressources pédagogiques
- Mettre plus de chance de son côté face à la société numérique actuelle
- Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études et un outil d'intégration professionnelle
- Le certificat Informatique et Internet est important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant aux rubriques informatiques. De portée internationale il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés : [Interview avec Christine Caselles, responsable de la gestion des ressources humaines chez Turbomeca](#)

NOUVEAUTÉS 2012/2013

Plutôt centré sur les usages que sur les outils, le nouveau référentiel, obligatoire à partir de la rentrée 2012-2013, intègre des nouvelles thématiques comme le Web2.0, l'attitude citoyenne et responsable face aux réseaux sociaux et l'usage des documents numériques. Il est conforme au cadre européen de certification définissant les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dont fait partie la compétence «numérique».

Ce nouveau référentiel national du C2i® niveau 1 comprend vingt compétences réparties dans cinq domaines.

- **Domaine D1** : travailler dans un environnement numérique évolutif
 - Organiser un espace de travail complexe
 - Sécuriser son espace de travail local et distant
 - Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité
 - Pérenniser ses données

- **Domaine D2** : être responsable à l'ère du numérique
 - Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle
 - Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
 - Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques
 - Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique

- **Domaine D3** : produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques
 - Structurer et mettre en forme un document
 - Insérer des informations générées automatiquement
 - Réaliser un document composite
 - Exploiter des données dans des feuilles de calcul
 - Préparer ou adapter un document pour le diffuser

- **Domaine D4** : organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique
 - Rechercher de l'information avec une démarche adaptée
 - Évaluer les résultats d'une recherche
 - Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne
 - Organiser une veille informationnelle

- **Domaine D5** : travailler en réseau, communiquer et collaborer
 - Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs
 - Participer à l'activité en ligne d'un groupe
 - Élaborer une production dans un contexte collaboratif

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau/Bayonne - IAE : apprentissage et emploi, un bilan positif après 3 promotions pour le master DAF

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le master 2ème année (M2) DAF (Direction administrative et financière), ouvert en 2010, à l'IAE campus de Bayonne, en apprentissage, connaît un franc succès avec une augmentation importante du nombre de candidats sur trois ans et un partenariat avec les entreprises locales qui renouvèlent leur confiance chaque année.

Au terme de l'apprentissage, l'entreprise connaît l'apprenti et ses capacités professionnelles, ce qui permet une embauche en toute connaissance de cause et évite ainsi le coût et les complications d'un recrutement extérieur. **L'apprentissage est une véritable filière de formation du succès menant à l'emploi.** En 2010, 70% des apprentis ont un poste de cadre en adéquation avec leur formation, moins de 6 mois après avoir validé leur master. En 2011, 75% ont un CDD ou CDI dont 50% dans leur entreprise d'accueil.

RENCONTRE AVEC GISÈLE MENDY BILEK, RESPONSABLE DU M2 DAF

Que faut-il faire pour postuler en master DAF ?



Gisèle Mendy Bilek

Il faut un parcours licence et master 1 (en sciences de gestion ou équivalence, école de commerce...) avec de solides compétences en comptabilité/finance et contrôle de gestion. Le dépôt de candidature se fait en ligne sur le site de l'IAE. La sélection se fait ensuite sur dossier et l'intégration de l'étudiant est conditionnée par la garantie d'une entreprise d'accueil. Nous accompagnons bien évidemment les étudiants dans leurs recherches.

Comment renforcez-vous vos relations avec les entreprises pour l'apprentissage ?

Nous effectuons deux visites par an dans les entreprises d'accueil afin d'être à l'écoute des besoins de l'entreprise sur les compétences recherchées, de s'assurer du bon encadrement pédagogique, d'établir des relations de confiance et de pérennité. Nous avons aujourd'hui sur la nouvelle promotion 80% des contrats d'apprentissage renouvelés avec nos entreprises partenaires.

Quel avenir pour les formations en apprentissage ?

Nous ouvrons un second master M2 en apprentissage dès la rentrée prochaine 2012-2013 le master 2 MOTI (Management des organisations et des technologies de l'information) et nous étudions la possibilité de candidater pour l'ouverture en apprentissage d'un troisième master M2, en réponse aux besoins du marché du travail sur l'Aquitaine.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)



UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - Droit : collaboration entre la Chambre régionale des huissiers de justice et le CRAJ de l'UPPA

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

L'alliance de la science et de l'expérience pour l'excellence d'une profession : tel est l'objectif poursuivi par les deux partenaires et acteurs du monde juridique, le Centre de recherche et d'analyse juridiques de l'UPPA, par l'intermédiaire de son observatoire de la jurisprudence (ODJ-CRAJ) et de sa responsable, le professeur Virginie Larribau-Terneyre et la Chambre régionale des huissiers de justice du ressort de la Cour d'appel de Pau, présidée par Me Jean Bérard, qui réunit, autour de trois chambres départementales, les huissiers des Landes (sous la présidence de Me Marie-Christine GETTE PENE), des Pyrénées-Atlantiques (sous la présidence de Me Jean-Charles MONGOUR) et des Hautes-Pyrénées.(sous la présidence de Me Chantal LAURENT).



Ce partenariat a pu être mis en œuvre très rapidement après que la Chambre nationale, par une décision attendue du 25 janvier 2012, a eu déterminé les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'article 21 du décret (n° 75-770), du 14 août 1975 modifié, concernant la formation continue obligatoire des huissiers de justice. L'actualisation des connaissances pour toutes les professions juridiques est plus que jamais aujourd'hui une exigence et une nécessité, compte tenu de la complexité croissante du droit et des changements incessants de la législation. Les voies d'exécution ne sont pas à l'abri de ce mouvement alors d'ailleurs qu'un nouveau code, le code des procédures civiles d'exécution vient de voir le jour et que des standards mondiaux des voies d'exécution sont en cours d'élaboration.

Le monopole des huissiers de justice ne les dispense pas d'être des professionnels consciencieux et parfaitement au fait des changements du droit et la profession, dynamique et organisée, a en effet à cœur de remplir cette exigence.

Le projet de partenariat était engagé depuis presque deux ans. Ses grandes lignes étaient tracées. On n'attendait plus de part et d'autre que la décision de la Chambre nationale pour le mettre en application et confier à l'Observatoire de jurisprudence du CRAJ le soin d'organiser, au titre de la valorisation de la recherche universitaire en ce qui le concerne, des séances trimestrielles, sous forme de demi-journées, se tenant à l'UFR de droit et animées par les universitaires les plus renommés de France, spécialistes des voies d'exécution et venant à Pau pour l'occasion.

Le programme des séances, déterminé de concert par les responsables de l'Observatoire de la jurisprudence du CRAJ et les Présidents de Chambre à partir des questions d'actualité intéressant la profession et récemment revisités par le législateur était prêt pour 2012.

C'est ainsi que la première séance a eu lieu sur le thème des « significations », sous l'égide de Nathalie Fricéro, professeure à l'Université de Nice, directeur de l'institut d'études judiciaires, membre du comité Guinchard (qui a réalisé pour le ministère de la justice le rapport sur la répartition des contentieux) et membre du groupe participant à l'élaboration des standards mondiaux des voies d'exécution, auteur de plusieurs ouvrages de procédure civile.

La seconde séance consacrée à l'expulsion fait intervenir Méлина Douchy, professeure à l'Université de Toulon, membre du comité scientifique de la revue « procédures » (lexisnexis) et auteur de plusieurs ouvrages de procédure civile et voies d'exécution.

Le succès a été au rendez-vous. Avec une participation massive puisque l'on comptait **une soixantaine d'huissiers des trois départements**, la première séance s'est déroulée dans une ambiance de concentration et d'interactivité

remarquable, à la satisfaction de tous.

La Chambre régionale, habilitée pour organiser elle-même la formation professionnelle de ses membre n'était pas obligée de se tourner vers l'UPPA et vers le CRAJ. Elle l'a fait, animée par le souci de proposer aux huissiers du ressort le moyen de remplir leurs obligations en matière de formation, sans aller trop loin et perdre un temps précieux et en se retrouvant pour échanger entre eux, tout en accédant à une formation d'excellence. Le CRAJ ne peut donc que se réjouir de la confiance ainsi témoignée, et de l'enrichissement mutuel que ce type de partenariat apporte : la recherche en droit n'est pas qu'académique et théorique. Elle peut avoir des débouchés concrets et utiles pour l'environnement socio-économique. L'échange est au rendez-vous : la science juridique, comme les autres sciences a besoin du contact avec l'expérience et la pratique, mais les professions juridiques elles aussi, pour atteindre leur niveau d'excellence, ont besoin de revenir périodiquement à la source théorique et originaire de leurs connaissances, sur les bancs de l'université.

Le CRAJ a reçu il y a deux ans des mains de Madame la maire Martine Lignières-Cassou, la médaille de la ville de Pau, non seulement pour son implication dans la recherche mais aussi pour son implication dans la ville et la région et ses initiatives pour développer des échanges et des partenariats avec les représentants du monde socio-économique et notamment les professions juridiques et judiciaires (journées d'études, colloques, actualisation des connaissances, contrats de recherche). Ce nouveau partenariat s'inscrit dans cet état d'esprit et il faut souhaiter qu'il s'inscrive dans la durée.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)